

2023

L'ESSENTIEL
DE PARTAGE



 **Partage**
avec les enfants du monde



Chères marraines, chers parrains, chers amis de PARTAGE,

L'année 2023 a été celle des 50 ans de PARTAGE. Une année pas comme les autres où nous avons fêté l'anniversaire de cette chaîne de solidarité imaginée en 1973. Nous l'avons fait de façon conviviale, en organisant cinq rencontres en région, avec la présence d'un partenaire différent à chaque fois, et avec des rendez-vous au plus près de chez vous, donnés par nos antennes locales. Ces moments festifs d'échange, de rencontre, de découverte ont marqué celles et ceux qui ont pu y participer. La couverture presse de ces événements et la diffusion d'un spot télé avec François MOREL, parrain fidèle et ambassadeur de PARTAGE, nous ont permis de toucher le grand public et de le sensibiliser à la cause des enfants. Un grand merci à François, et à toutes celles et tous ceux, salariés ou bénévoles qui œuvrent avec détermination.

Bien entendu nous avons aussi et surtout poursuivi inlassablement notre action, dans 18 pays, avec nos partenaires ; notamment via diverses actions d'éducation, parfois en situation de crise, de prévention santé, d'alimentation meilleure à travers le soutien aux cantines scolaires, de défense des Droits de l'Enfant en général et de l'égalité entre filles et garçons en particulier. Nous avons mis en place, au sein même de PARTAGE, une procédure d'alerte pour suspicion d'acte de violence envers un enfant, et ainsi renforcé la protection des enfants. Nous veillons en parallèle à ce que l'ensemble de nos partenaires mette en place ou améliore une telle procédure.

Nous avons innové dans notre organisation, en créant un premier bureau décentralisé au Bénin, dans cette zone de l'Afrique subsaharienne où nous souhaitons renforcer notre présence. Grâce au soutien des marraines et parrains, des donatrices et donateurs, réguliers ou ponctuels, nous avons eu les moyens de maintenir nos engagements et de financer ces projets. Merci à tous pour cette fidélité et cet engagement dans le temps qui font la force de PARTAGE. Vous trouverez ci-après beaucoup d'informations et des éclairages sur nos actions et la gestion financière. Votre Conseil d'Administration et son Bureau sont très attentifs à cette transparence qui scelle votre confiance. Je souhaite souligner l'engagement bénévole des administrateurs qui pilotent, aux côtés de Yolaine GUERIF, la Directrice Générale, notre association. Deux d'entre eux ont pu se rendre sur place, au Liban et en Equateur, dans le cadre d'une mission conjointe avec un salarié, pour rencontrer nos partenaires et plus spécifiquement leurs gouvernances. Que toutes et tous soient ici remerciés pour leur opiniâtreté.

Mais comment parler de 2023 sans parler du contexte mondial ? Comment regarder ailleurs alors que sous nos yeux, aux portes de l'Europe ou sur les rives de la Méditerranée, la guerre fait rage ? Les violences terroristes, les prises d'otages, les actes de guerre visent et touchent en premier les populations civiles. Et, parmi elles, tuent, mutilent, traumatisent à jamais des enfants et en rendent d'autres orphelins. Quel avenir préparons-nous à la jeunesse ? Quel monde proposons-nous aux enfants ?

À PARTAGE, malgré ces horreurs qui perdurent, nous ne nous résignons pas et poursuivons notre quête d'un monde plus juste, équitable et durable. Les actions d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) y contribuent, en faisant se rencontrer les jeunes par-delà les frontières, et en leur proposant d'agir localement. Cela paraît peu, mais c'est tellement essentiel... C'est dans votre soutien que nous trouverons la force de poursuivre les 50 prochaines années...

Solidairement. >>

Dominique BISSUEL
Président

PARTAGE EN CHIFFRES

50 ANS D'EXISTENCE

+ 1 MILLION DE BÉNÉFICIAIRES*

25 PARTENAIRES LOCAUX

DANS **18** PAYS

PRÈS DE **20 000** MARRAINES,
PARRAINS ET DONATRICES, DONATEURS

12 ANTENNES LOCALES EN FRANCE

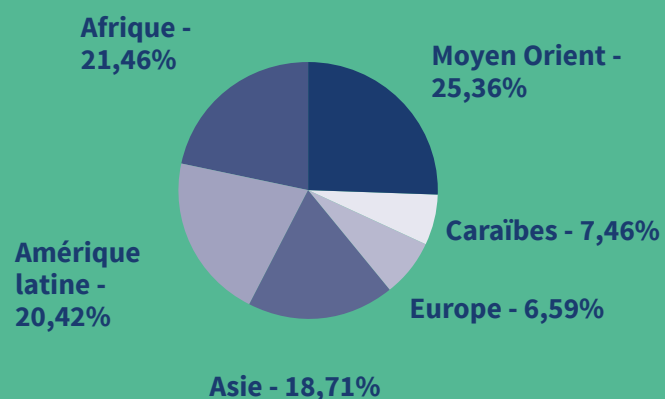
PRÈS DE **250** BÉNÉVOLES

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE **14**
MEMBRES

29.10 SALARIÉES
EN ÉQUIVALENCE TEMPS PLEIN

11.8 M€ DE BUDGET

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION



* Source : Rapports d'activités des partenaires de PARTAGE.

PARTAGE AIDE LES ENFANTS DU MONDE À GRANDIR DIGNEMENT

NOTRE MISSION

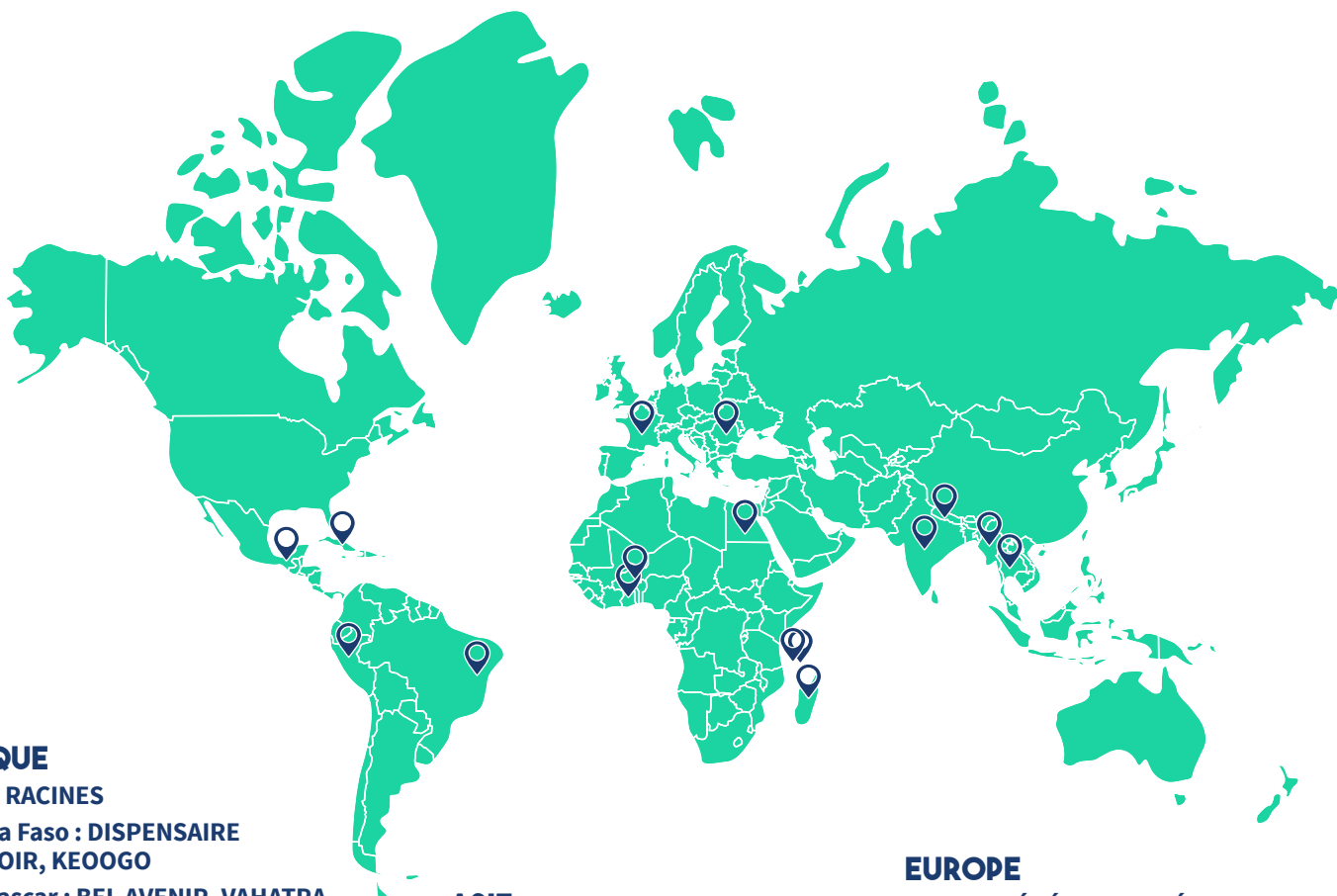
Nous soutenons des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé, tout en accompagnant le développement de sa communauté. PARTAGE travaille dans quatre domaines d'actions : **éducation**, **santé** et **alimentation**, **protection contre les abus** et **développement communautaire**.

NOTRE ACTION

Dès l'origine, PARTAGE a choisi de travailler en partenariat avec des acteurs locaux, experts de l'aide à l'enfance. Leurs connaissances garantissent que les actions menées répondent aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux. Ces partenariats s'inscrivent dans une logique de renforcement de capacités des sociétés civiles et de pérennité des actions mises en œuvre.

NOS VALEURS

Le **partage** est la notion fondatrice de notre association et de notre réseau de solidarité où chacun donne et reçoit. C'est un réseau d'échanges, de fédération d'énergies, de compétences et d'**engagements** de chacun. PARTAGE favorise une dynamique commune entre tous les membres de son réseau international de solidarité : les marraines, les parrains, les donatrices, les donateurs, les bénévoles, les entreprises partenaires, les associations locales, et bien sûr, les enfants et leur communauté. Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'**écoute** des besoins des enfants et de leur communauté. À notre sens, le **respect** de la culture et de l'environnement des enfants est une valeur fondamentale. Notre réseau de solidarité est avant tout à visage humain, entre des personnes qui se connaissent, qui sont en lien. Le parrainage, notamment, repose sur cette connaissance mutuelle et réciproque entre les parrains, les marraines et les enfants bénéficiaires.



AFRIQUE

Bénin : RACINES

Burkina Faso : DISPENSAIRE
TROTTOIR, KEOGO

Madagascar : BEL AVENIR, VAHATRA
Union des Comores : MAEECHA

AMÉRIQUE

LATINE

Brésil : AGACC

Équateur : INEPE, SAN JUAN

Honduras : COMPARTIR

ASIE

Cambodge : BANDOS KOMAR

Inde : SARD

Népal : BIKALPA, VOC

Thaïlande : CPR, HS

CARAÏBES

Haïti : ACDED, ADEMA

EUROPE

France : GÉNÉRATION MÉDIATEURS

Mayotte : LE VILLAGE D'EVA

Roumanie : RENAÎTRE

MOYEN-ORIENT

Égypte : AHEED

Liban : MSL, SESOBEL

Palestine : IBDA

Nos ACTIVITÉS EN 2023



PARTAGE, fondée en 1973 sur des idéaux de paix, d'humanisme et d'universalité, a fêté ses 50 ans en 2023. Cette année, peut-être plus que jamais, ces idéaux se sont traduits dans notre mission quotidienne pour faire face à un monde plus violent, où les enfants victimes de conflits armés sont nombreux et où les indicateurs de développement durable ne seront atteints qu'à hauteur de 15 % en 2030.

UNE VISION RENOUVELÉE AU TRAVERS D'UN NOUVEAU PLAN D'ORIENTATION STRATÉGIQUE (POS)

En avril 2023, après des temps d'écoute et de concertation avec les parties prenantes de l'association, le Conseil d'administration a approuvé le nouveau plan d'orientations stratégiques 2023-2030. Celui-ci projette PARTAGE dans un monde en plein mouvement où la défense des Droits de l'Enfant reste la priorité. Depuis le début de l'année 2023, de nombreux chantiers d'évolution se mettent en place parmi lesquels : priorité géographique renforcée en direction des pays les plus pauvres, renforcement de notre politique de protection de l'enfance, déploiement du réseau bénévole et de l'éducation à la citoyenneté, mobilisation de nouvelles sources de financements.

PRIORITÉ DONNÉE AUX ZONES GÉOGRAPHIQUES LES PLUS PAUVRES

Au fil des décennies, PARTAGE s'est déployée sur tous les continents. PARTAGE réaffirme aujourd'hui sa vocation à intervenir là où persistent de forts besoins en termes d'accès aux Droits de l'Enfant. Consciente des évolutions profondes dans les systèmes éducatifs à travers le monde et des trajectoires différentes d'un pays à un autre, PARTAGE a choisi de maintenir sa présence dans les territoires où les inégalités économiques, géographiques,

de genre ou sociales continuent de priver certains groupes d'enfants de l'exercice plein et entier de leurs droits.

Dans la continuité du POS et en application de sa nouvelle stratégie partenariale, PARTAGE a donc lancé une stratégie de développement de nouveaux partenariats, notamment en Afrique de l'Ouest et dans l'Océan Indien, zones où les indicateurs de développement humain sont parmi les plus bas au monde.

POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

A l'instar de nombreuses autres ONG, PARTAGE s'est dotée en 2023 d'un code de conduite pour ses salariés et bénévoles et d'une procédure d'alerte en cas de violences ou atteintes aux droits des enfants constatés dans le cadre des activités. Une partie de l'équipe a été formée à détecter et traiter les cas qui nous seraient signalés. Cette première étape sera consolidée, avec nos partenaires, tout au long du POS.

MISSIONS CONJOINTES AVEC LES ADMINISTRATEURS

En 2023, de premières missions conjointes entre salariés et administrateurs ont été réalisées au Liban et en Equateur. Impliquer davantage les membres de la gouvernance de PARTAGE aux moments-clés des partenariats permet de renforcer le dialogue stratégique avec nos partenaires.

VERS PLUS DE PARTICIPATION AUX INSTANCES SECTORIELLES

Membre du Conseil d'Administration de la Coordination Humanitaire et Développement depuis 2019 et cheffe de file du Groupe Enfance depuis cette année, PARTAGE a également été élue au Conseil d'Administration de Coordination Sud, collectif de 179 ONG de solidarité internationale. A ce titre, PARTAGE a pris la parole à l'Assemblée Nationale pour présenter son intervention en Haïti lors d'un colloque sur les Droits de l'Enfant en contexte de crises. PARTAGE a également représenté le Groupe Enfance lors de l'audition de la France par le Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU pour co-porter le rapport alternatif de la société civile française.

MOBILISATION ET DIVERSIFICATION DE NOS RESSOURCES

Alors même que toutes les associations alertent sur le manque de moyens pour venir en aide aux plus précaires, le nombre de donateurs baisse et l'augmentation en



valeur des dons en 2023, la plus faible depuis 10 ans, a été inférieure à l'inflation. PARTAGE a heureusement pu compter sur la générosité de ses marraines et parrains fidèles et sur la mobilisation de plus de 4000 nouveaux soutiens, arrivés principalement grâce aux campagnes de face à face. Cependant, les dons ponctuels ou additionnels se font de plus en plus rares pour PARTAGE. L'appui d'entreprises partenaires et le recours aux financements publics deviennent essentiels. En 2023, nous avons consolidé nos partenariats en cours avec des entreprises et avons travaillé à la prospection pour engager de nouvelles entreprises à nous soutenir. A ce jour, l'Agence Française de Développement cofinance trois projets de PARTAGE, deux ont débuté en 2021 (projets au Liban et à Haïti) et un troisième en 2022 (projet d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale). Les relations vont en se renforçant avec ce bailleur public, ce qui démontre une reconnaissance de la qualité des projets menés par PARTAGE.



DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU BÉNÉVOLE

Le développement de l'engagement citoyen est un axe prioritaire pour PARTAGE. Il passe principalement par le réseau bénévole qui mène des actions de sensibilisation, d'éducation à la citoyenneté et de collecte de fonds sur le territoire. Le nombre d'heures de bénévolat apparaissant dans les contributions volontaires en nature est en nette augmentation en 2023 pour deux raisons : une plus grande implication des bénévoles au sein des écoles et un meilleur suivi des temps valorisés.

Le POS prévoit le développement de ce réseau qui constitue une ressource précieuse pour PARTAGE, en renforçant chaque antenne existante et en augmentant le nombre d'antennes sur le territoire. En fin d'année 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle antenne dans la région des Hauts-de-France : la 12^{ème} antenne du réseau, PARTAGE Lille, a vu le jour.

EVOLUTION DE L'ORGANISATION

Afin de traduire les ambitions du nouveau POS, PARTAGE a fait évoluer l'organisation de son équipe salariée en 2023 notamment par le renforcement de fonctions-clés telles que le suivi-évaluation des effets des actions et la communication digitale.



De même, PARTAGE a lancé l'ouverture de bureaux régionaux basés au plus près de nos partenaires accompagnés, favorisant ainsi le développement des actions et des partenariats dans deux zones définies comme prioritaires d'ici 2030. Le premier bureau a été ouvert au Bénin et un second le sera à Madagascar.

En 2023, pour accompagner l'évolution de PARTAGE et son agilité, un nouvel accord sur le temps et l'organisation du travail a été négocié avec les représentantes du personnel et est entré en vigueur. Il prévoit notamment un dispositif sur le télétravail et le droit à la déconnexion.

UN NOUVEAU LOGICIEL MÉTIER AU SERVICE DE LA RELATION DONATEURS

La migration vers un nouveau logiciel métier est en phase finale. Un comité de projet composé d'utilisateurs-clés, du prestataire de la solution logicielle et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, ainsi qu'un comité de pilotage comprenant des membres du CA ont suivi et testé l'avancement des travaux lors des différentes étapes prévues au cahier des charges.



Yolaine GUÉRIF
Directrice générale

Le Rapports d'activités 2023 est en ligne sur cette page :

www.partage.org/informer/association/ethique-transparence-financiere

TRANSPARENCE FINANCIÈRE



Les comptes annuels de l'association sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.

Conformément à nos statuts, un Commissaire aux comptes, désigné par l'Assemblée générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

PARTAGE est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.donenconfiance.org).

Par ailleurs, la Cour des comptes dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

L'intégralité de nos comptes 2023 (Bilan, Compte de résultat, C.E.R., C.R.O.D. et annexes) est disponible sur notre site internet www.partage.org et est déposée au journal officiel.

Les sommes collectées bénéficient à votre filleul.e et à l'ensemble des enfants pris en charge par nos partenaires.

SUIVI ÉVALUATION

Le suivi-évaluation des effets et de l'impact de nos interventions est assuré par le pôle partenariats et administratif et financier de PARTAGE. En dialogue avec nos partenaires, l'équipe suit et contrôle une batterie d'indicateurs d'activités, de résultats et budgétaires au travers de deux rapports annuels, d'échanges réguliers par téléphone et de missions sur le terrain. Des évaluations, par des experts externes, sont régulièrement réalisées sur le terrain et nous permettent d'améliorer en continu la qualité de nos interventions. L'ensemble des dépenses est audité par des experts-comptables agréés.

PRINCIPAUX POSTES DU BILAN 2023

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIF	MONTANT EN €	PASSIF	MONTANT EN €
Actif immobilisé	2 760 572	Fonds propres	1 712 506
Actif circulant	3 138 002	Provisions	197 134
		Fonds dédiés et reportés (legs)	3 124 273
		Dettes	864 661
Total général	5 898 574	Total général	5 898 574

L'actif Immobilisé d'un total de 2 761 k€, est composé :

- d'immobilisations corporelles et incorporelles, pour un total de 518 k€,
- de biens legs acceptés par le Conseil d'administration et destinés à être cédés pour 239 k€,
- et d'immobilisations financières pour 2 003 k€.

L'Actif Circulant d'un montant de 3 138 k€ est constitué :

- de créances et régularisations pour 247 k€,
- des disponibilités de l'association, pour un total de 1 012 k€,
- d'un montant de 1 875 k€ au 31/12/2023 placés sur un compte sur livret souscrit pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association.

PASSIF :

Les fonds propres de PARTAGE sont composés :

- de la réserve statutaire de 2 k€, du report à nouveau de 247 k€,
- du résultat de l'exercice d'un montant excédentaire de 31 k€ en instance d'affectation,
- de la réserve pour projets associatifs d'un montant de 1 432 k€

Toutes les informations de ce document sont issues du Rapport annuel de l'année 2023, disponible au 1^{er} juillet 2024 sur le site Internet de PARTAGE (www.partage.org) ou sur simple demande écrite.

RESSOURCES ET EMPLOIS

Le modèle économique : les ressources

Les ressources de PARTAGE proviennent à près de 93 % de dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'association, une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

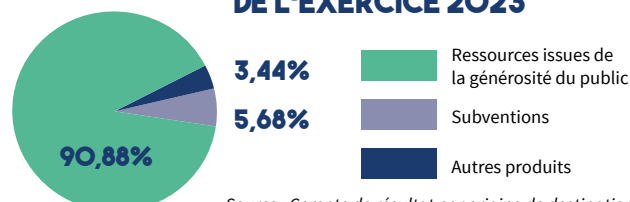
Les ressources issues de la générosité du public intègrent :

- Les produits de la générosité du public (parrainages, dons et legs) pour 62,76 %,
- Les autres fonds privés représentant 2,05 % (mécénat),
- Les cotisations pour 0,73 %
- Les produits financiers pour 0,78 %
- Le report des ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, représentant 24,55 %.

Les subventions (5,68 %) correspondent aux financements publics accordés par l'Agence Française de Développement.

Les autres produits (3,44 %) sont constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprises de provisions sur l'exercice.

NATURE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2023



Source : Compte de résultat par origine de destination

COMPTE DE RÉSULTAT 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

CHARGES	2023	2022	PRODUITS	2023	2022
60 - ACHATS	66 255	27 270	75 - PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 239 922	7 403 286
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	180 650	138 024	75 - AUTRES FONDS PRIVÉS : MÉCÉNAT	236 680	206 725
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	1 414 230	1 266 283	73 74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	654 635	627 314
63 - IMPÔTS ET TAXES	94 290	92 959	AUTRES PRODUITS	173 406	129 441
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 367 694	1 319 724	78 - REPRISES SUR PROVISIONS	3 106 501	3 321 705
65 - TRANSFERTS AUX PROGRAMMES ET AUTRES CHARGES DE GESTION	5 400 750	5 614 134	79 - TRANSFERTS DE CHARGES	22 939	16 896
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, FONDS DÉDIÉS	2 963 820	3 189 987			
Total charges d'exploitation	11 487 688	11 648 382	Total produits d'exploitation	11 434 084	11 705 367
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 53 604	56 985
66 - CHARGES FINANCIÈRES	1 131	5 089	76 - PRODUITS FINANCIERS	89 701	17 172
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 239	23 112	RÉSULTAT FINANCIER	88 570	12 083
Impôt sur les sociétés organisme à but non lucratif	13 849	1 958	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 422	5 765
			RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	10 183	- 17 347
TOTAL DES CHARGES	11 503 907	11 678 541	TOTAL PRODUITS	11 535 207	11 728 303
RÉSULTAT (EXCÉDENT)	31 300	49 762	RÉSULTAT (DÉFICIT)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	11 535 207	11 728 303	TOTAL GÉNÉRAL	11 535 207	11 728 303

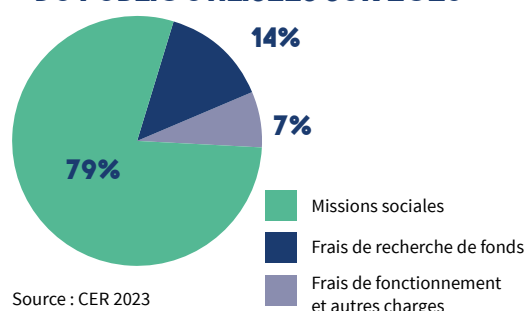
EXTRAIT DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 561 385	7 561 385
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	212 685	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	654 635	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	53	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	3 106 449	2 832 124
TOTAL	11 535 207	10 393 509

CHARGES PAR DESTINATION	EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public
1 - MISSIONS SOCIALES	6 793 409	5 669 277
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 155 078	1 155 078
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	609 603	578 187
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	46 487	-
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	13 849	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	2 885 482	2 877 407
TOTAL	11 503 907	10 275 948
EXCÉDENT OU DÉFICIT	31 300	117 560

AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2023



Le Rapport du Commissaire aux comptes et ses annexes sont en ligne sur cette page :

www.partage.org/informer/association/ethique-transparence-financiere

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSERVES

OBJECTIFS :

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

- d'assurer, en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,
- de pouvoir faire face à des besoins imprévus,
- de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice Générale.

DURÉE D'AUTONOMIE :

Le niveau actuel de la réserve pour projet associatif au 31/12/2023, assure la pérennité de l'association, notamment en disposant d'un fonds de roulement (1 194 K€) permettant de couvrir 4,5 mois de fonctionnement courant.



Agir avec **PARTAGE** pour les enfants du monde

Parrainer

☐ **Je parraine un enfant.**

À partir de 30 € par mois.

☐ **Je parraine une action.**

À partir de 25 € par mois.

Je joins un chèque correspondant au 1^{er} versement et recevrai sous peu mon dossier de parrainage.

Faire un don

☐ **Je fais un don régulier de€ par mois.**

Je joins un premier règlement par chèque (minimum 8 € par mois).

☐ **Je fais un don ponctuel de€.**

Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

Adhérer

☐ **Je paie ma cotisation annuelle et deviens adhérent.e de PARTAGE.**

Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de PARTAGE ou je mets en place un prélèvement annuel en contactant PARTAGE par téléphone ou mail.

☐ **Je m'abonne au journal de l'association, PARTAGE Témoigne, et participe ainsi à sa diffusion.**

12 € par an. Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

Agir autrement

☐ **J'envisage de faire un legs, une donation ou une assurance-vie au bénéfice de PARTAGE.**

☐ **Je souhaite être informé.e sur le partenariat d'entreprise ou le mécénat.**

☐ **Je veux m'impliquer bénévolement.**

Je désire être contacté.e à ce sujet.

Merci de votre engagement à nos côtés !

Vos dons sont déductibles de vos impôts ! Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de vos dons à PARTAGE, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

M. ☐ M^{me} ☐

Raison sociale

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal Ville

Pays

Téléphone

Email

Votre référence PARTAGE, si vous nous soutenez déjà

☐ J'accepte de recevoir des informations de la part de PARTAGE par email.

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger vos coordonnées à d'autres organismes.

Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner, le cas échéant, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de PARTAGE en fonction de votre choix, à :

PARTAGE,
40 rue Vivenel, BP 70311
60203 Compiègne Cedex

Ou faites un don en ligne sur : www.partage.org

 **Partage**
avec les enfants du monde

